Session 29 – Mobiliser l'épargne pour investir dans notre avenir

Contribution de François Mallet 22 juin 2020

L'épargne est un sujet important pour chacun... particuliers, Etat, collectivités...
Quelques chiffres....
L'estimation du flux d'épargne en Europe est de 1 200 milliards d'euros en 2019 (à rapporter à un PIB de 14 000 Mds d'euros pour l'Union Européenne). En France, cette estimation est de 150 Mds d'euros, pour un PIB de 2400 milliards d'euros. Les encours d'épargne sont de 3 289,7 milliards d'euros à fin juin 2019.

Suite à la période de confinement, en Europe, on estime à 1 300 milliards l'épargne exceptionnelle qui aurait été constituée. Dès lors, et cela n'est pas la première fois, nous pouvons nous demander à quoi va être consacrée cette épargne.... Consommation ? Epargne longue ? Vers quel type de support ? Actions ? Obligations ? Françaises ? Européennes ? Mondiales ?
En regardant rapidement la répartition de cette épargne, nous constatons aujourd'hui, en France, que 24% est en compte courant (32% en Europe), 37% en épargne retraite/produits d'assurance vie (33% en Europe), 24% en actions cotées et non cotées (26% en Europe), 8% en instruments de dette (6% en Europe), et 7% en autres actifs financiers (3 % en Europe).

Ceci montre une approche très prudente des épargnants axée sur des actifs peu risqués. Jusqu'à présent, les investissements en actifs plus longs se sont faits grâce à des mesures fiscales attractives (PEA en France) et non sur des thèmes ou objectifs communs à long terme.

- Aujourd'hui la gestion actions intègre de plus en plus des fonds thématiques dont le plus grand succès revient aux fonds ESG (ISR en France) qui englobent des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance. Ces fonds sont d'ailleurs ceux qui collectent le plus car ils correspondent non seulement à des objectifs financiers mais plus encore à des aspirations communes à différentes générations et populations. Au 30 juin 2019, 595 Mds ont été collectés dans les fonds à orientation ESG soit 2,5% seulement des actifs sous gestion en Europe.
- Pour la petite histoire, j'ai découvert, en faisant des recherches avant cette séance, que le premier fonds à connotation ESG fut créé en 1928 par l'Église Evangélique Américaine avec des valeurs qui éliminaient les « actions du péché » (Tabac, Alcool, Armement...) En 1960, le thème des droits de l'homme a été repris comme thème ISR.
- Ce n'est que depuis 1990 que les fonds ISR ont pris leur essor. Les fonds ISR en France représentaient 278 Mds en 2018 (à titre de comparaison, les fonds levés via la finance participative, crowdfunding, était de seulement 600 m d'euros) soit 5% des actifs sous gestion en France. Les principaux fonds « Best in class », regroupent les sociétés qui ont obtenues les meilleures notes sur critères ESG ou sur thématiques précises

(emploi, gouvernance ou environnement). Ces notes sont attribuées par des organismes indépendants, ceux-là mêmes rémunérés par les sociétés de gestion, contrairement aux agences de notations qui le sont par les sociétés qu'elles notent. Pour illustrer l'importance de ces thèmes sachez qu'actuellement, les analystes européens pensent que 100% des entreprises européennes sont sensibles aux aspects ESG. Ce pourcentage s'élève à 80% en Chine (contre 33% en 2018) et 91% en Amérique du Nord (57% l'année dernière). Seuls 7% des analystes au niveau mondial pensent que les priorités des entreprises ne sont pas les enjeux ESG.

On peut donc penser que beaucoup reste encore à faire pour démocratiser ces véhicules d'investissement, mais il appartient sans doute aux gouvernements d'y participer, soit par des mesures fiscales appropriées, soit en utilisant directement des postes budgétaires dédiés à des financements de projets innovants.

Trois idées principales me paraissent être des pistes intéressantes :

1- Le lancement de grands programmes d'infrastructure garantis par L'Etat ou la communité européenne à travers un fonds souverain qui assurerait un rendement minimum à ses souscripteurs.
2- La création d'un fonds technologie européen, secteur où la France/l'Europe est en retard. Malgré des initiatives individuelles accordant des prêts avantageux aux entreprises du secteur, il me semble que la création de ce fonds permettrait de rivaliser avec les fonds de la Silicon Valley. Cela ne doit pas empêcher l'Etat d'investir directement à l'image de ce que les Etats-Unis font via la DARPA (département de l'armée américaine), qui est l'origine du développement d'internet.
3- La création d'un fonds dans le domaine de la santé pour financer des programmes de recherche au niveau national voire supranational. Pour rester franco-français, imaginons un livret A destiné à la santé, un livret Covid ou livret S.